

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE WESTBURY**

RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

LE JEUDI 12 DÉCEMBRE 2024 À 19 HEURES

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire, tenue par le conseil municipal de Westbury, le jeudi 12 décembre 2024 à 19 heures au lieu habituel des séances et présidée par le maire Gray Forster.

Présences :

Siège no 1:	Mélanie Cyr
Siège no.2 :	Sylvain Hébert
Siège no.4 :	Rock Lamontagne
Siège no 5:	Mario Dolbec
Siège no 6:	Pierre Reid

Était absente : Siège no 3: Claudia Gilbert

Le directeur général et greffier-trésorier par intérim, M Jean-Charles Bellemare, est aussi présent.

Il y a 4 citoyens dans l'assistance.

ORDRE DU JOUR

- 1- **OUVERTURE ET CONSTAT DE QUORUM**
 - 2- **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
 - 3- **ADOPTION DU BUDGET 2025**
 - 4- **ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'INVESTISSEMENT (2025-2027)**
 - 5- **PÉRIODE DE QUESTIONS**
 - 6- **FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE**
-

1.0 **OUVERTURE ET CONSTAT DE QUORUM**

Le maire souhaite la bienvenue à tous.

2024-181 *résolution no 2024-181*

IL EST PROPOSÉ par Rock Lamontagne
APPUYÉ par Mélanie Cyr
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE cette assemblée soit déclarée ouverte avec le constat de quorum et de la régularité de la convocation.

ADOPTÉE

2.0 **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CONSIDÉRANT que chacun des membres a pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance.

2024-182 *résolution no 2024-182*

IL EST PROPOSÉ par Sylvain Hébert
APPUYÉ par Mario Dolbec
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter l'ordre du jour proposé.

ADOPTÉE

3.0 **ADOPTION DU BUDGET 2025**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal doit adopter annuellement un budget pour le prochain exercice financier et y prévoir des revenus égaux aux dépenses qui y figurent, conformément au premier alinéa de l'article 954 du *Code municipal* ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont étudié la proposition budgétaire qui suit et s'en montrent satisfaits ;

2024-183 *résolution no 2024-183*

IL EST PROPOSÉ par Pierre Reid
APPUYÉ par Rock Lamontagne
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le budget 2025 de la municipalité du Canton de Westbury soit adopté tel qu'ici présenté :

REVENUS	
TAXATION	MONTANTS
TAXE FONCIÈRE : GÉNÉRALE	849 614,61 \$
TAXE FONCIÈRE : POLICE	94 614,10 \$
TAXE FONCIÈRE : INCENDIE	75 691,28 \$
TAXE FONCIÈRE : MRC	176 928,37 \$
SOUS-TOTAL	1 196 848,36 \$
SERVICES MUNICIPAUX - TARIFS	MONTANTS
EAU POTABLE	8 160,00 \$
EAUX USÉES	37 000,00 \$
MATIÈRES RÉSIDUELLES	188 030,00 \$
PROTECTION POLICIÈRE	22 428,00 \$
PROTECTION INCENDIE	29 370,00 \$
SOUS-TOTAL	284 988,00 \$
TRANSFERTS	MONTANTS
SUBVENTION ENTRETIEN RÉSEAU	120 344,00 \$
SUBVENTION RÉSEAU ROUTIER	20 000,00 \$
TRANSFERT D'UN POINT DE TVQ	80 142,00 \$
SOUS-TOTAL	220 486,00 \$
SERVICES RENDUS ET AUTRES	MONTANTS
SERVICES INTERMUNICIPAUX	5 600,00 \$
IMPOSITION DE DROITS	23 000,00 \$
AUTRES REVENUS	5 000,00 \$
SOUS-TOTAL	33 600,00 \$
REVENUS TOTAUX	1 735 922,36 \$

DÉPENSES	
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	
CONSEIL MUNICIPAL	97 356,81 \$
ADMINISTRATION MUNICIPALE	540 550,09 \$
SOUS-TOTAL	637 906,90 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	
POLICE	116 280,00 \$ \$
PROTECTION INCENDIE	105 043,87 \$
SÉCURITÉ CIVILE	2 150,00 \$
ENTENTE SPA ESTRIE	4 977,72 \$
SOUS-TOTAL	228 451,59 \$
TRANSPORT	
VOIRIE	426 651,80 \$
DÉNEIGEMENT	73 812,61 \$
SOUS-TOTAL	500 464,41 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	
EAU POTABLE	7 000,00 \$
EAUX USÉES	30 589,00 \$
MATIÈRES RÉSIDUELLES	158 831,55 \$
QUOTES-PARTS ENVIRONNEMENT	17 599,29 \$
SOUS-TOTAL	214 019,84 \$
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	
AMÉNAGEMENT ET URBANISME	118 140,15 \$
LOISIRS, CULTURE ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL	19 701,00 \$
SOUS-TOTAL	137 841,15 \$
FRAIS DE FINANCEMENT	21 369,81 \$
GRAND TOTAL	1 740 053,70 \$

INVESTISSEMENTS	
REMBOURSEMENT AU FONDS DE ROULEMENT	44 032,00 \$
RÉSERVE POUR LES ÉLECTIONS GÉNÉRALES	5 000,00 \$
APPROPRIATION DU SURPLUS LIBRE	(53 164,00)
GRAND TOTAL	(4 132,00 \$)

QUE le conseil approuve l'affectation d'un montant DE CINQUANTE-TROIS MILLE CENT SOIXANTE-QUATRE DOLLARS (53 164,00 \$) du surplus libre au budget de fonctionnement pour l'année financière 2024.

ADOPTÉE

4.0 **ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'INVESTISSEMENT (2025-2027)**

CONSIDÉRANT QUE les articles 956 et 957 du *Code municipal* stipulent que les municipalités adoptent le budget ou le *Programme triennal d'immobilisations* (PTI) lors d'une séance extraordinaire ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont étudié la proposition de PTI en annexe à la présente et qu'ils s'en montrent satisfaits ;

2024-184 *résolution no 2024-184*

IL EST PROPOSÉ par Sylvain Hébert
APPUYÉ par Rock Lamontagne
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter le projet de Programme triennal d'investissement 2025-2027 comme déposé ;

ADOPTÉE

5.0 **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Nom du/de la citoyen/ne	Sujet
Denis Veilleux	- Document au sujet de la taxation 2025

6.0 **FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE**

CONSIDÉRANT QUE tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance, ayant fait l'objet de discussions et de résolutions, le cas échéant, ont été traités;

2024-185 *résolution no 2024-185*

IL EST PROPOSÉ par Mélanie Cyr
APPUYÉ par Rock Lamontagne
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance soit fermée.

ADOPTÉE

L'assemblée est levée à 19:10

Gray Forster
MAIRE de Westbury

Jean-Charles Bellemare
Directeur général et greffier-trésorier par intérim